

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX



EXTRAIT
du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN et le 27 mai 2021 à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 21 mai 2021, s'est réuni en mairie dans la salle René Dassé, sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Maire, sans public, avec retransmission des débats en direct, dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de COVID-19.

Nombre de membres afférents au conseil municipal	35	Date de la convocation : 21 mai 2021
Nombre de présents	27	
Nombre de pouvoirs	8	Date de l'affichage : 1 ^{er} juin 2021
Suffrages exprimés	35	

ETAIENT PRESENTS :

Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDE, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGES, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENault, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Alexis ARRAS, Mme Martine LABARCHEDE, M. Julien RELAUX, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Gisèle CAMIADE, M. Olivier COUSIN, Mme Aline DUZERT, Mme Sandra LARTIGAU, Mme Carine BROUSTAUT, M. Guillaume SEGUIER, Mme Marylène DESTANDAU, M. Patrice BOUCAU, M. Yves LOUME, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, M. Pierre STETIN, Mme Viviane LOUME-SEIXO, Mme Géraldine MADOUNARI.

ABSENTS ET EXCUSES :

Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, M. Jean-Paul DUBOURDIEU, M. Michel GUILLEMIN, Mme Audrey LALOTTE, M. Benoît LAMIABLE, Mme Fanny MESPLET, Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI, M. Bruno JANOT.

POUVOIRS :

Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON a donné pouvoir à M. Vincent MORA,
M. Jean-Paul DUBOURDIEU a donné pouvoir à Mme Gisèle CAMIADE,
M. Michel GUILLEMIN a donné pouvoir à M. Julien DUBOIS,
Mme Audrey LALOTTE a donné pouvoir à M. Julien RELAUX,
M. Benoît LAMIABLE a donné pouvoir à Mme Marylène HENault,
Mme Fanny MESPLET a donné pouvoir à Mme Florence PEYSALLE,
Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI a donné pouvoir à Mme Géraldine MADOUNARI,
M. Bruno JANOT a donné pouvoir à M. Yves LOUMÉ.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Alexis ARRAS.

OBJET : SERVICE JEUNESSE : BERGES EPHEMERES 2021

VU l'article 2121-29 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable de la COMMISSION CULTURE du 20 mai 2021.

CONSIDÉRANT que dans le cadre de ses missions, le service jeunesse coordonne le projet transversal des Berges Éphémères.

Depuis 2020, le service jeunesse coordonne le dossier relatif aux Berges Éphémères. En effet, chaque été, les berges de l'Adour de Dax se transforment en «station estivale» et proposent, en coopération avec les acteurs locaux, un événement convivial de loisirs.

Du 03 juillet au 29 août 2021, le public pourra profiter des bords de l'Adour et de son cadre naturel et bénéficier de services ou participer à des animations de détente et de loisirs (sportifs, culturels et artistiques).

Le concept des Berges éphémères se découpe en trois zones d'activités :

- la zone détente située au bord du fleuve, aménagée pour l'accueil de transats,
- la zone animations permettant d'accueillir une offre de loisirs proposée, soit par des associations, soit par les services municipaux qui délocalisent certaines de leurs missions,
- la zone sportive, dédiée aux activités physiques avec deux terrains de pétanque, deux tables de tennis de table, un espace fitness, un plancher dédié à diverses activités.

Dans la mesure où certaines activités sont organisées sur le domaine fluvial, une convention de location de ces espaces sera signée avec les services de l'État.

Au regard de ces trois zones et des animations proposées à l'attention d'un public intergénérationnel, un programme prévisionnel sera élaboré avec tous les opérateurs sur la base d'une semaine type, présentée en annexe.

Une convention d'animation ou de partenariat sera signée avec tous les organisateurs d'animations situées dans le périmètre des Berges Éphémères afin de veiller au bon respect des règles de sécurité et des règles sanitaires.

Des moyens humains seront dédiés à cette opération avec du personnel municipal et des contrats saisonniers.

Le budget prévisionnel de cette opération relevant du service jeunesse s'élève à 53 200 €, le détail est présenté en annexe.

Les animations proposées par les associations sont financées par ces dernières, celles menées par les autres services municipaux sont déjà prévues aux crédits de fonctionnement qui leur ont été attribués.

Au regard de la nature de certaines animations, il est proposé de solliciter des subventions de fonctionnement auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la Caisse des Allocations Familiales et de l'État.

Les crédits sont prévus en dépenses et recettes au budget primitif 2021 de la ville de Dax, chapitre JEUNESSE – BERGES.

SUR PROPOSITION DE Mme DEDIEU Martine, Première Adjointe, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 35 VOIX POUR,

APPROUVE la programmation type de l'édition 2021 des Berges Éphémères,

SOLLICITE les subventions de fonctionnement à leur taux maximum auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la Caisse des Allocations Familiales et de l'État,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,**



Julien DUBOIS
Maire de Dax
Président du Grand Dax

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

ANNEXE AU PROJET BERGES EPHEMERES 2021
CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MAI 2021

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES		RECETTES	
Animations	3 500 €	CAF – fonds publics et territoires	5 000 €
Occupation du domaine fluvial	1 500 €	CAF - REAAP	2 000 €
Technique	5 200 €	CAF- prévention	2 000 €
Réception / alimentation	1 500 €	Etat – vacances apprenantes	6 000 €
Fournitures d’entretien et équipement	2 500 €	Politique de la Ville	2 000 €
Personnel municipal	10 000 €	Région Nouvelle Aquitaine	5 000 €
Personnel saisonnier	25 000 €		
Communication	4 000 €	Ville de Dax	31 200 €
TOTAL	53 200 €	TOTAL	53 200 €

ANNEXE AU PROJET BERGES EPHEMERES 2021
CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MAI 2021

Berges éphémères 2021 – Semaine type prévisionnelle

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9h/22h : EXPOSITION CONCOURS PHOTOS DAX 2035 - 10h/20h : Ouverture Berges « ZEN » et « ANIMÉE » avec jeux géants - PLATEAU ouvert au public en dehors des activités sportives et culturelles						
<p>9h à 10h</p> <p>10h à 11h :</p> <ul style="list-style-type: none"> activité sportive Atelier développement personnel <p>11h à 12h :</p> <ul style="list-style-type: none"> activité sportive 	<p>9h à 10h</p> <p>10h à 11h :</p> <ul style="list-style-type: none"> activité sportive Ludothèque <p>11h à 12h :</p> <ul style="list-style-type: none"> activité sportive Ludothèque 	<p>7h à 8h :</p> <ul style="list-style-type: none"> Miracle Moming Kim du 12/07 au 21/08 <p>9h à 10h :</p> <ul style="list-style-type: none"> Atelier Cuisine E. Nelson Mandela activité sportive <p>11h à 12h :</p> <ul style="list-style-type: none"> Atelier Cuisine E. Nelson Mandela 	<p>9h à 10h :</p> <ul style="list-style-type: none"> Thé ou Café astuces/conseils <p>10h à 11h :</p> <ul style="list-style-type: none"> activité sportive Marche Nordique <p>11h à 12h :</p> <ul style="list-style-type: none"> Marche Nordique 	<p>9h à 10h</p> <p>10h à 11h :</p> <ul style="list-style-type: none"> Thé ou Café astuces/conseils activité sportive <p>11h à 12h :</p> <ul style="list-style-type: none"> activité sportive Marche phronique + bain de forêt 	<p>10h à 11h :</p> <ul style="list-style-type: none"> Expo Landes Auto Rétro <p>11h à 12h :</p> <ul style="list-style-type: none"> Expo Landes Auto Rétro Eco marche <p style="text-align: center;">1 dimanche par mois</p>	
Les Apres-midi						
<p>14h/16h :</p> <ul style="list-style-type: none"> Pêche – AAPPMA – Ados/ Adultes Point Info Jeunesse Hors murs Mobilité vacances et projets internationaux <p>16h/18h :</p> <ul style="list-style-type: none"> Pêche – AAPPMA – Ados/ Adultes Atelier Hypnose/concentration/Emotion + animaux totem - Adultes et enfants jusqu'au 09/08 <p>18h/20h :</p> <ul style="list-style-type: none"> activité sportive 	<p>14h/16h :</p> <ul style="list-style-type: none"> Béloie contrée - Excuse Dacquoise Jeux de société - Ludothèque Atelier cartes Postales – SCath <p>16h/18h :</p> <ul style="list-style-type: none"> Béloie contrée - Excuse Dacquoise Jeux de société - Ludothèque activité sportive <p>18h/20h :</p> <ul style="list-style-type: none"> activité sportive Découverte/initiation Tatchi C. 	<p>12h/14h : sur inscription</p> <ul style="list-style-type: none"> Brunch de l'emploi <p>14h/16h :</p> <ul style="list-style-type: none"> Marché artisans et producteurs Point Info Jeunesse Hors murs Mobilité vacances et projets internationaux <p>16h/18h :</p> <ul style="list-style-type: none"> Marché artisans et producteurs Point Info Jeunesse Hors murs Mobilité vacances et projets internationaux <p>18h/20h :</p> <ul style="list-style-type: none"> Marché artisans et producteurs activité sportive 	<p>14h/16h :</p> <ul style="list-style-type: none"> Salon de lecture en plein air <p>16h/18h :</p> <ul style="list-style-type: none"> Salon de lecture en plein air <p>18h/20h :</p> <ul style="list-style-type: none"> Salon de lecture en plein air (19h) conf. l'intelligence du cœur Hypnose jusqu'au 13/08 Atelier Espaces verts (avant soirée) (9 et 23/07 + 06 et 13/08) activité sportive Tous les 15 jours 	<p>9h à 10h :</p> <ul style="list-style-type: none"> Thé ou Café astuces/conseils <p>10h à 11h :</p> <ul style="list-style-type: none"> Thé ou Café astuces/conseils activité sportive <p>11h à 12h :</p> <ul style="list-style-type: none"> activité sportive Marche phronique + bain de forêt 	<p>14h/16h :</p> <ul style="list-style-type: none"> Expo Landes Auto Rétro <p>16h/18h :</p> <ul style="list-style-type: none"> Défilé Landes Auto Rétro Sophro enfants/adultes Goût de lire et coloriage <p style="text-align: center;">Tous les 15 jours</p> <p>17h/20h :</p> <ul style="list-style-type: none"> Barradax Corps et Graphia <p style="text-align: center;">Tous les 15 jours</p>	
Les Soirées						
	<p>19h/22h : Soirée jeux de construction de la ludothèque</p>	<p>19h/22h : Soirée jeux de construction de la ludothèque</p>	<p>20h/22h : Au Clair de la lune :</p> <p>09/07 : Développement durable : 16/07 : Bien être ; 23/07 : jardinage 30/07 : ésotérisme ; 06/08 : Développement durable 13/08 : Bien- être 20/08 : jardinage 27/08 : Option FORUM des ASSOCIATIONS</p>	<p>20h/22h : animations culturelles</p> <p>"Spectacles vivants et Musiques"</p>		

Accusé de réception en préfecture
040-21400087-20210528-20210527-8-DE
Date de télétransmission : 31/05/2021
Date de réception préfecture : 31/05/2021